

Maintenance des matériels..... L'essentiel de la consultation sectorielle du CPRDFP

- **Une branche qui** recouvre les entreprises de **la distribution et de la maintenance des matériels de trois secteurs d'activité - le matériel agricole, le matériel de travaux publics et de manutention et le matériel de parcs et jardins**. Malgré la crise, les offres d'emplois se sont maintenues dans le machinisme agricole et le matériel de parcs et jardin. Par contre, Pour les entreprises de distribution et location de matériel de travaux publics et manutention, la crise a débuté un an avant, c'est-à-dire en 2008, et un ralentissement des offres d'emplois s'est fait ressentir, aujourd'hui ce secteur d'activité bénéficie également de la reprise de 2010.
- Importance des métiers du secteur de la maintenance des matériels considérés comme support aux grands secteurs d'activité que sont l'agriculture, le BTP, l'industrie...
- **Des métiers qui connaissent une évolution technique**, ce qui pose la question de l'adaptation de la qualification des actifs, par la formation professionnelle permanente. En plus de la technicité pour la maintenance, une certaine polyvalence et des savoirs en prévention et sécurité des chantiers, diagnostic de panne sur le chantier avant l'intervention d'un spécialiste, sont attendus sur le marché du travail.
- **Pour l'avenir**, des perspectives optimistes pour l'emploi, les offres d'emplois restant supérieures aux flux de sortie des jeunes diplômés, mais avec un **risque de pénurie de mécaniciens et techniciens qualifiés**.
- **Méconnaissance des métiers de la maintenance des matériels** : il existe une réelle difficulté pour les entreprises à recruter des personnes qualifiées. Pas assez de jeunes entre dans les formations en maintenance des matériels.
- Une formation qui s'effectue aussi bien en formation initiale y compris dans le supérieur, qu'en formation continue pour les demandeurs d'emploi ou pour les salariés ou jeunes à la recherche d'une formation complémentaire.
- **Un taux d'utilisation des places offertes qui n'est pas optimal pour l'apprentissage, une absence de « concurrence » des contrats de qualification** (la profession n'encourage pas la formation par contrats de qualification, même si certains centres de formation proposent cette démarche).

Des Points de vigilance

- 1- L'adéquation entre les formations et diplômes et les besoins en emplois et en compétences des entreprises de la branche.
- 2- Le développement de l'information et l'orientation sur les métiers de la maintenance des matériels dans leur diversité et leurs perspectives.
- 2- L'amélioration du taux d'occupation des sections d'apprentissage existantes.

Insertion

Part en emploi ou contrat aidé des apprentis dans le domaine de la mécanique, de la maintenance des équipements industriels et automobile, du contrôle qualité : 57%

(Source : enquête IPA réalisée en février 2011 auprès des apprentis sortis en juin 2010)